



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE D'UTILISATION

ARTICULATION DE LA CHARTE GRAPHIQUE DE L'ÉTAT ET DES EMBLÈMES PARIS 2024



SEPTEMBRE 2023

Ce document est à usage interne et n'a pas vocation à être transmis aux partenaires.

Service d'information du Gouvernement

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3	II L'ÉTAT COMMUNIQUE SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	13	III PARIS 2024 COMMUNIQUE SUR L'INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT	19
I PRINCIPES GÉNÉRAUX	5	1 Principe général	13	1 Principe général	19
1 Les emblèmes de Paris 2024 : présentation et composition	5	2 Affiche	14	IV RESSOURCES UTILES	20
2 Les emblèmes de Paris 2024 : utilisation des emblèmes olympiques, paralympiques et double	6	3 Posts réseaux sociaux	15		
3 Les emblèmes de Paris 2024 : couleurs	7	4 Vidéo	16		
4 Les emblèmes de Paris 2024 : taille minimale et zone de protection	8	5 En-tête de site (Header)	17		
5 Les emblèmes de Paris 2024 : les emblèmes encapsulés	9				
6 Principe d'endossement : mention du pays hôte	10				
7 Articulation des marques État et Paris 2024	11				

Dans le cadre de l'organisation et de la définition de la stratégie de communication de l'État autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, ce guide d'utilisation vient encadrer **dès à présent un socle d'articulation graphique de la marque État avec les emblèmes Paris 2024.**

Si l'association de l'identité des Jeux à la communication de l'État est **un atout puissant pour l'État**, et démontre la nature de sa relation avec les acteurs olympiques et/ou paralympiques, il reste **nécessaire de re-matérialiser pour les citoyens l'engagement de l'État dans l'organisation de ces Jeux**, que cela soit en termes de financement, d'infrastructure et de moyens humains.

L'État français est défini comme Pays Hôte par le CIO et L'IPC, la France étant reconnue comme le territoire sur lequel est située la ville qui a été élue pour accueillir les Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques en 2024. Par conséquent, est défini comme Pays Hôte de Paris 2024 dans ce guide d'usage, l'État et son administration (centrale, déconcentrés et les opérateurs de l'État tels que définis dans l'annexe « Opérateur de l'État » du projet de loi de finances).

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3	II L'ÉTAT COMMUNIQUE SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	13	III PARIS 2024 COMMUNIQUE SUR L'INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT	19
I PRINCIPES GÉNÉRAUX	5	1 Principe général	13	1 Principe général	19
1 Les emblèmes de Paris 2024 : présentation et composition	5	2 Affiche	14	IV RESSOURCES UTILES	20
2 Les emblèmes de Paris 2024 : utilisation des emblèmes olympiques, paralympiques et double	6	3 Posts réseaux sociaux	15		
3 Les emblèmes de Paris 2024 : couleurs	7	4 Vidéo	16		
4 Les emblèmes de Paris 2024 : taille minimale et zone de protection	8	5 En-tête de site (Header)	17		
5 Les emblèmes de Paris 2024 : les emblèmes encapsulés	9				
6 Principe d'endossement : mention du pays hôte	10				
7 Articulation des marques État et Paris 2024	11				

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les emblèmes de Paris 2024 : présentation et composition

La conviction portée par Paris 2024 depuis la phase de candidature : les Jeux Olympiques et Paralympiques sont les deux faces d'une même pièce.

C'est pourquoi, pour la première fois, les Jeux Olympiques et Paralympiques partagent le même élément distinctif, rencontre de 3 symboles forts :

- La médaille d'or : la forme et la couleur de la plus belle des médailles pour exprimer une valeur clé des Jeux, le dépassement de soi.
- La flamme : la lumière de la flamme olympique et de la flamme paralympique représentant l'énergie du partage.
- La Marianne : l'icône de la République pour symboliser des Jeux à la française.

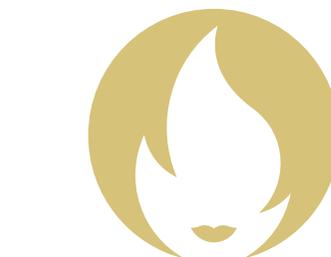
L'élément distinctif :
Le visage de Paris 2024



La signature des Jeux est
la désignation officielle
des Jeux Olympiques et
Paralympiques de Paris 2024

PARIS 2024

Le symbole olympique



PARIS 2024



Le symbole paralympique

L'élément de séparation

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les emblèmes de Paris 2024 : utilisation des emblèmes olympiques, paralympiques et double

Lorsque l'emblème olympique de Paris 2024 est utilisé, seuls des contenus exclusivement dédiés aux Jeux Olympiques peuvent lui être associés.

Lorsque l'emblème paralympique de Paris 2024 est utilisé, seuls des contenus exclusivement dédiés aux Jeux Paralympiques peuvent lui être associés.

Lorsque l'emblème double de Paris 2024 est utilisé, seuls des contenus dédiés à parts égales aux Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques peuvent lui être associés.

Contenus dédiés aux Jeux Olympiques

→ utilisation de l'emblème olympique de Paris 2024



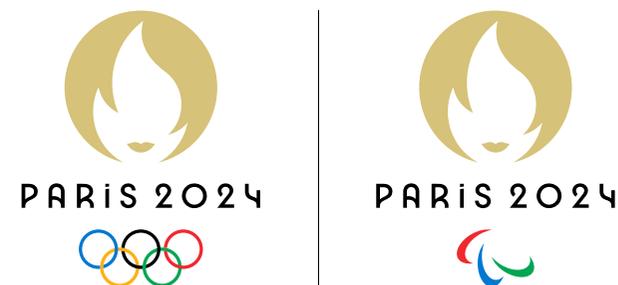
Contenus dédiés aux Jeux Paralympiques

→ utilisation de l'emblème paralympique de Paris 2024



Contenus dédiés aux Jeux Olympiques et Paralympiques

→ utilisation de l'emblème double de Paris 2024



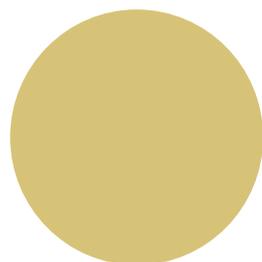
PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les emblèmes de Paris 2024 :
couleurs

L'or Paris 2024 est la couleur de l'élément distinctif. Le noir olympique est dédié à la signature et l'élément de séparation. **Les couleurs officielles sont définies et garanties par le Comité International Olympique (CIO) et le Comité international Paralympique (IPC).** Ni les anneaux olympiques, ni les Agitos ne peuvent être modifiés.

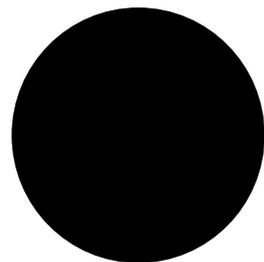
Ces chromies sont toujours utilisées à 100 %, ne sont jamais tramées ni ne font l'objet de dégradé.

Les emblèmes doivent toujours être utilisés en version couleurs, avec un cartouche blanc selon la lisibilité permise (voir I. d. Les emblèmes de Paris 2024 : les emblèmes encapsulés).



R 215 C 15
V 195 M 18
B 120 J 47
 N 00

Hx #D7C378
Pantone 4525



R 00 C 00
V 00 M 00
B 00 J 00
 N 100

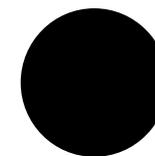
Hx #000000
Pantone 426



R 00 V 120 B 208
C 100 M 40 J 00 N 00
Hx #0078D0
Pantone 3005



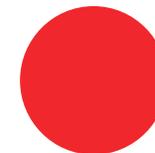
R 255 V 177 B 20
C 00 M 35 J 100 N 00
Hx #FFB114
Pantone 137



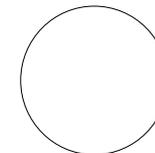
R 00 V 00 B 00
C 00 M 00 J 00 N 100
Hx #000000
Pantone 426



R 00 V 166 B 81
C 100 M 00 J 100 N 00
Hx #00A651
Pantone 355



R 240 V 40 B 45
C 00 M 95 J 90 N 00
Hx #F0282D
Pantone 192



R 255 V 255 B 255
C 00 M 00 J 00 N 100
Hx #FFFFFF

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les emblèmes de Paris 2024 : taille minimale et zone de protection

Les zones de protection minimale doivent toujours être respectées et sont égales à "1X" :

- X = 1 anneau olympique ou
- X = la hauteur de l'Agito bleu (pour l'emblème paralympique)

La taille minimale des emblèmes doit également toujours être respectée :

- Emblème double de Paris 2024 :
 - H 40 mm / 112 px
 - L 75 mm / 215 px
- Emblèmes olympique et paralympique de Paris 2024 :
 - H 40 mm / 112 px
 - L 40 mm / 112 px

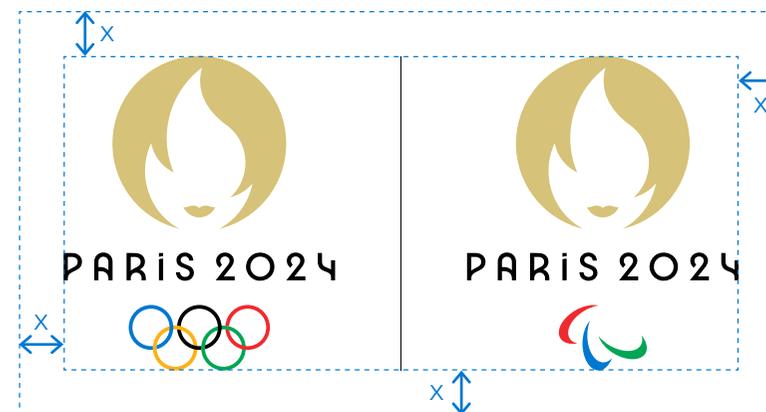
L'emblème olympique
de Paris 2024



L'emblème paralympique
de Paris 2024



L'emblème double
de Paris 2024

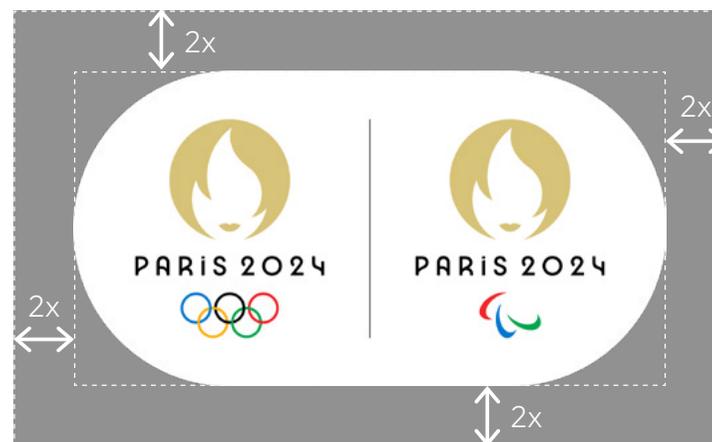
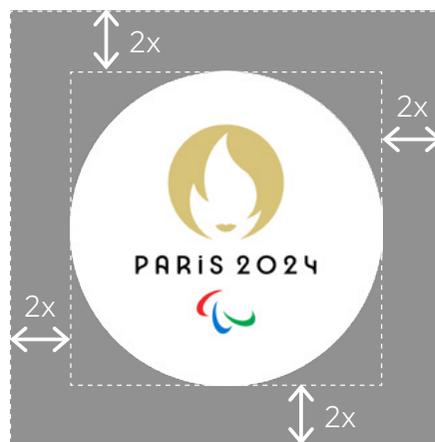
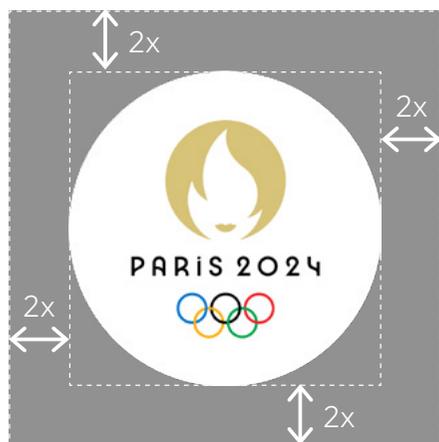


PRINCIPES GÉNÉRAUX**Les emblèmes de Paris 2024 :
les emblèmes encapsulés**

Sur photographie ou fond coloré,
l'emblème en polychrome est toujours
encapsulé dans un cercle blanc afin de
préserver son identité et son impact.
Cette capsule correspond à la zone
circulaire de protection.

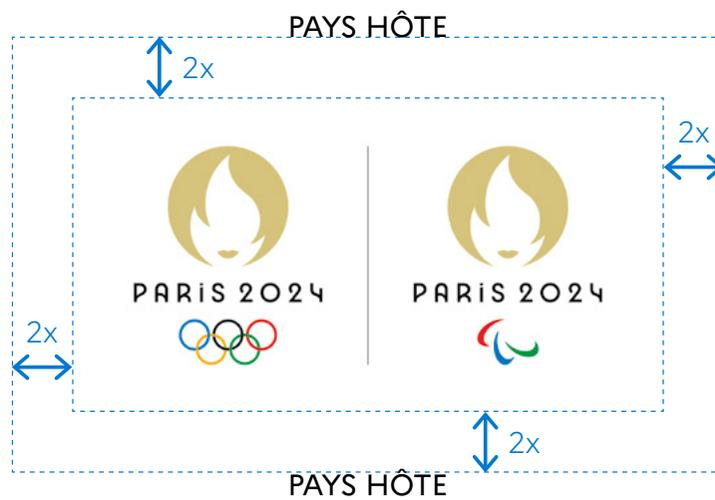
Les zones de protection minimale doivent
toujours être respectées et sont égales
à "2X" :

- X = 1 anneau olympique ou
- X = la hauteur de l'Agito bleu
(pour l'emblème paralympique)



PRINCIPES GÉNÉRAUX**Principe d'endossement :
mention du pays hôte**

L'utilisation des emblèmes de Paris 2024
par les acteurs de l'État doit toujours être
accompagné d'une mention d'endossement
« Pays hôte ».



PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'utilisation des emblèmes de Paris 2024 pour les acteurs de l'État est déterminée selon l'émetteur de la communication.

Articulation des marques État et Paris 2024

1. Un ministère, une direction, une délégation interministérielle, une préfecture, une ambassade, un service déconcentré ou un opérateur de l'État (tels que définis dans l'annexe « Opérateur de l'État » du projet de loi de finances) est l'émetteur : la charte graphique de la marque de l'État s'applique.

→ voir II. L'État communique sur les Jeux olympiques et paralympiques

2. Paris 2024 est l'émetteur et communique sur l'investissement de l'État : la charte graphique de Paris 2024 s'applique, le bloc-marque État s'affiche selon les principes de la marque en mineure.

→ voir III. Paris 2024 communique sur l'investissement de l'État

3. Paris 2024 et l'État portent ensemble une action de communication : la charte graphique de Paris 2024 s'applique, le bloc-marque État s'affiche selon les principes de la marque en mineure.

→ voir III. Paris 2024 communique sur l'investissement de l'État

SOMMAIRE

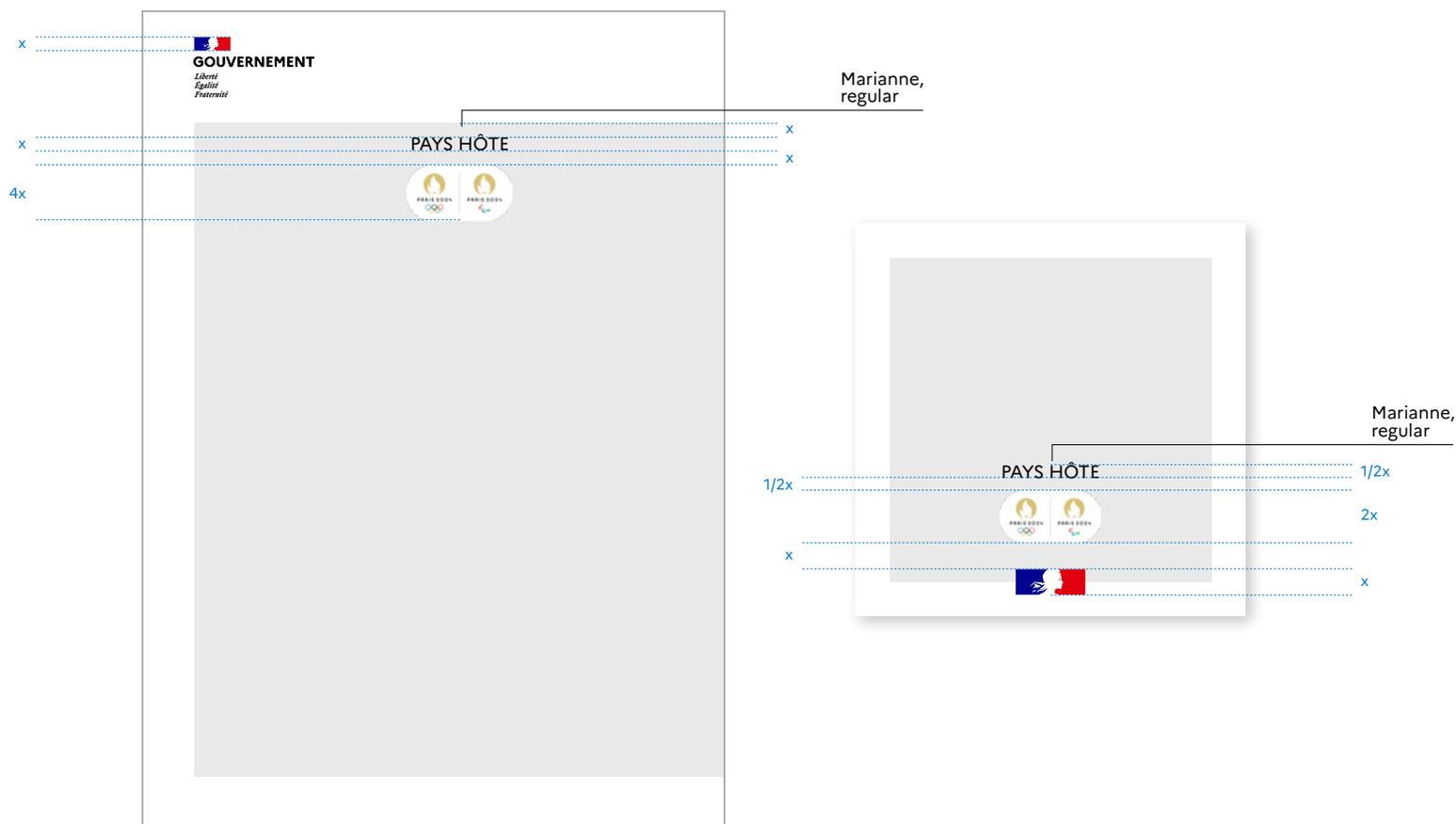
INTRODUCTION	3	II L'ÉTAT COMMUNIQUE SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	13	III PARIS 2024 COMMUNIQUE SUR L'INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT	19
I PRINCIPES GÉNÉRAUX	5	1 Principe général	13	1 Principe général	19
1 Les emblèmes de Paris 2024 : présentation et composition	5	2 Affiche	14	IV RESSOURCES UTILES	20
2 Les emblèmes de Paris 2024 : utilisation des emblèmes olympiques, paralympiques et double	6	3 Posts réseaux sociaux	15		
3 Les emblèmes de Paris 2024 : couleurs	7	4 Vidéo	16		
4 Les emblèmes de Paris 2024 : taille minimale et zone de protection	8	5. En-tête de site (Header)	17		
5 Les emblèmes de Paris 2024 : les emblèmes encapsulés	9				
6 Principe d'endossement : mention du pays hôte	10				
7 Articulation des marques État et Paris 2024	11				

L'ÉTAT COMMUNIQUE SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Principe général

Cette partie présente le cas de figure où un ministère, une direction, une délégation interministérielle, une préfecture, une ambassade, un service déconcentré ou un opérateur de l'État (tels que définis dans l'annexe « Opérateur de l'État » du projet de loi de finances) est émetteur de la communication. La charte graphique de l'État s'applique.

Les Jeux sont le sujet de la communication. Les emblèmes de Paris 2024 sont affichés dans la zone d'expression.

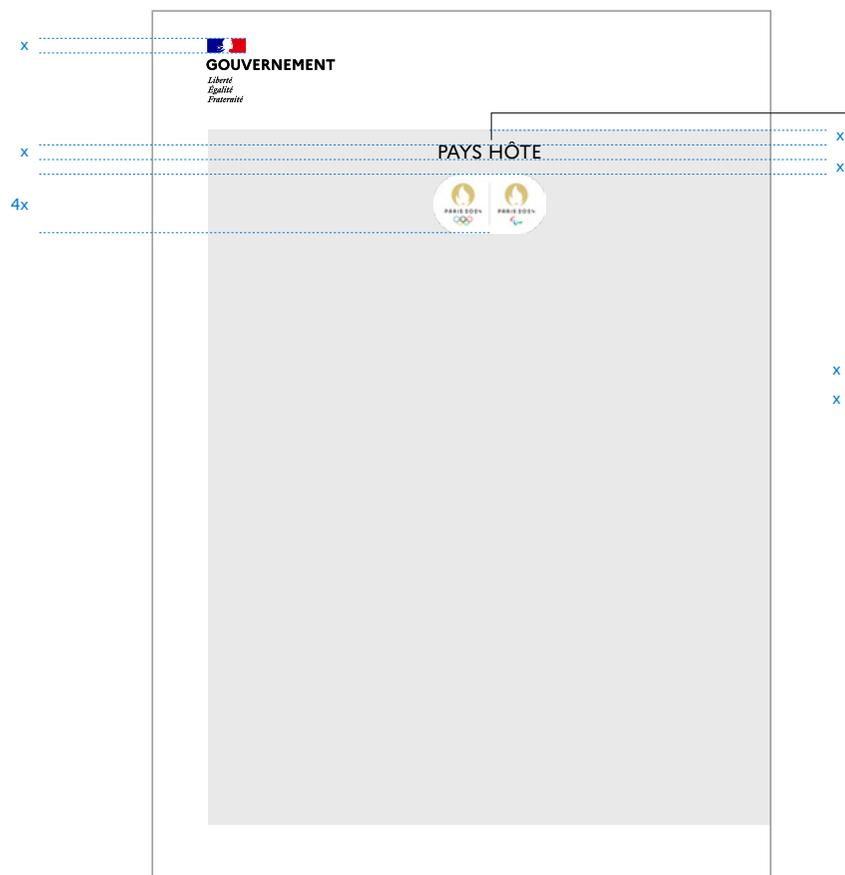


L'ÉTAT COMMUNIQUE SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

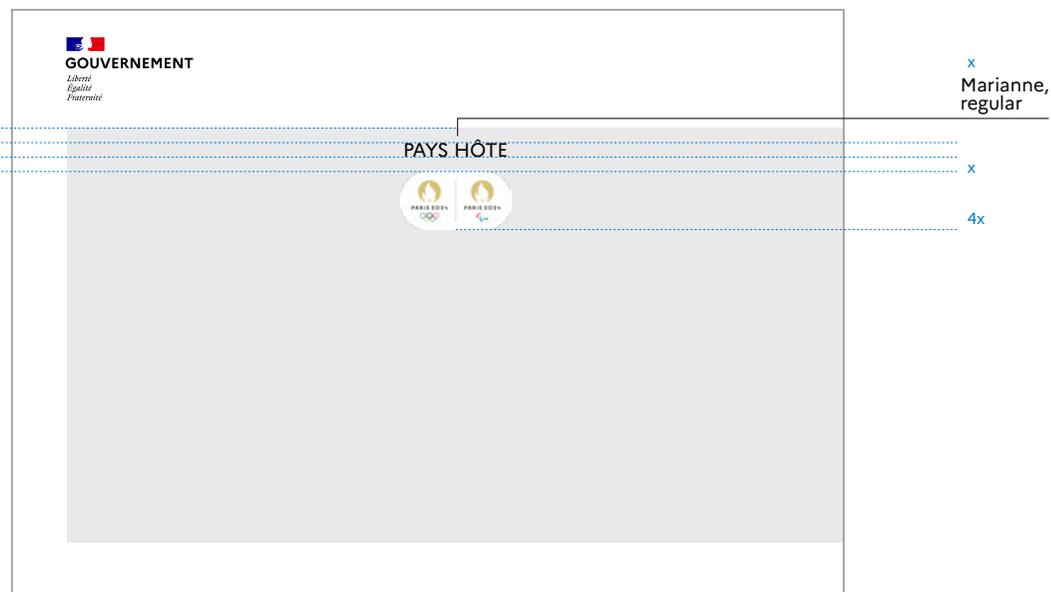
Affiche

Le bloc avec les emblèmes Paris 2024 est idéalement centré sur le haut de la zone d'expression. Selon les contraintes du support, il peut exceptionnellement être positionné de façon libre, à l'intérieur de la zone d'expression.

Les emblèmes Paris 2024 doivent **systématiquement être accompagnés de la mention « Pays hôte »** en typographie Marianne.



Marianne,
regular



x
Marianne,
regular

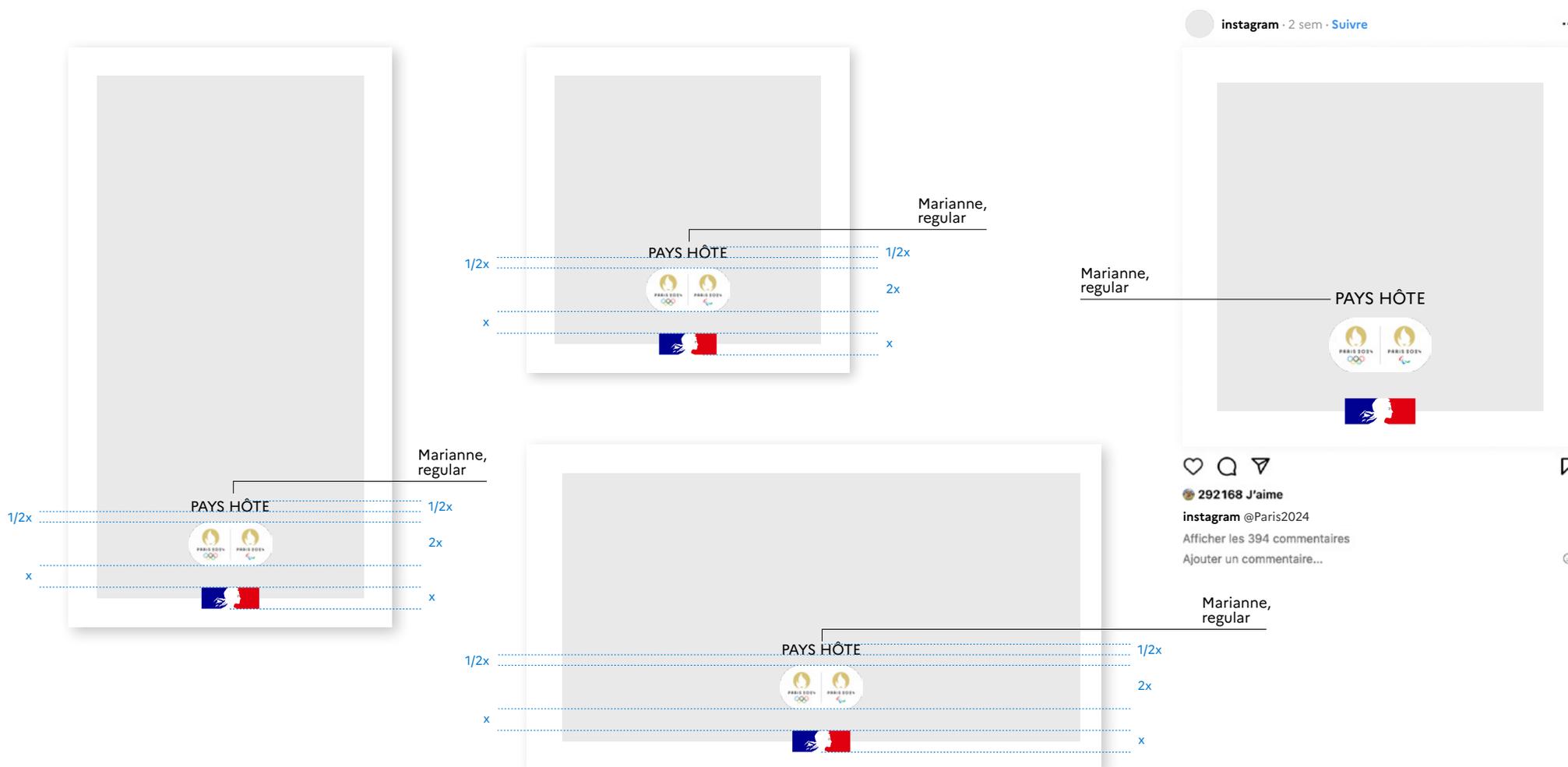
L'ÉTAT COMMUNIQUE SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Posts réseaux sociaux

Le bloc avec les emblèmes Paris 2024 est idéalement positionné dans la partie basse des posts pour les réseaux sociaux. Selon les contraintes du support, il peut exceptionnellement être positionné de façon libre, à l'intérieur de la zone d'expression.

Les emblèmes Paris 2024 doivent **systématiquement être accompagnés de la mention « Pays hôte »** en typographie Marianne.

Il est recommandé de mentionner les comptes @Paris2024 dans les posts accompagnant les vignettes.



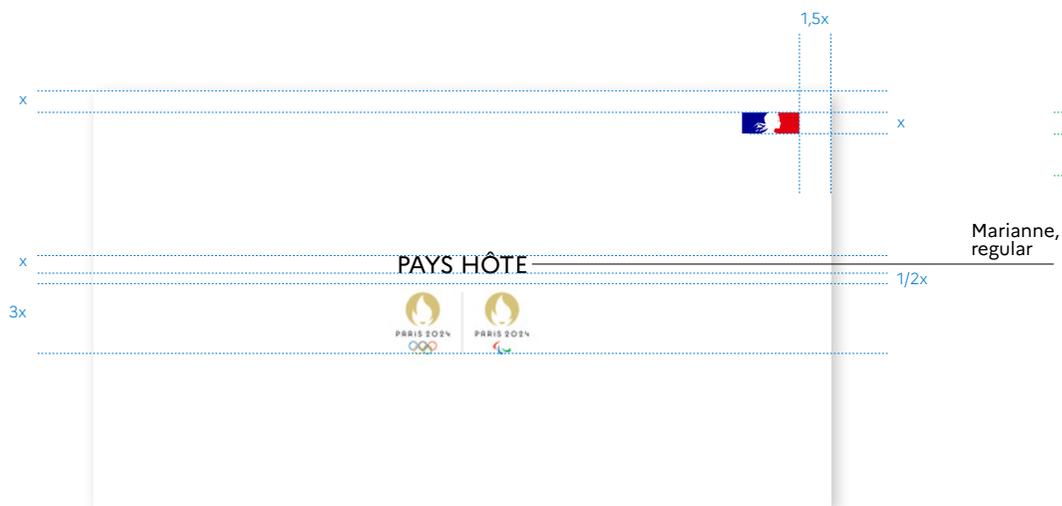
**L'ÉTAT COMMUNIQUE
SUR LES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

Vidéo

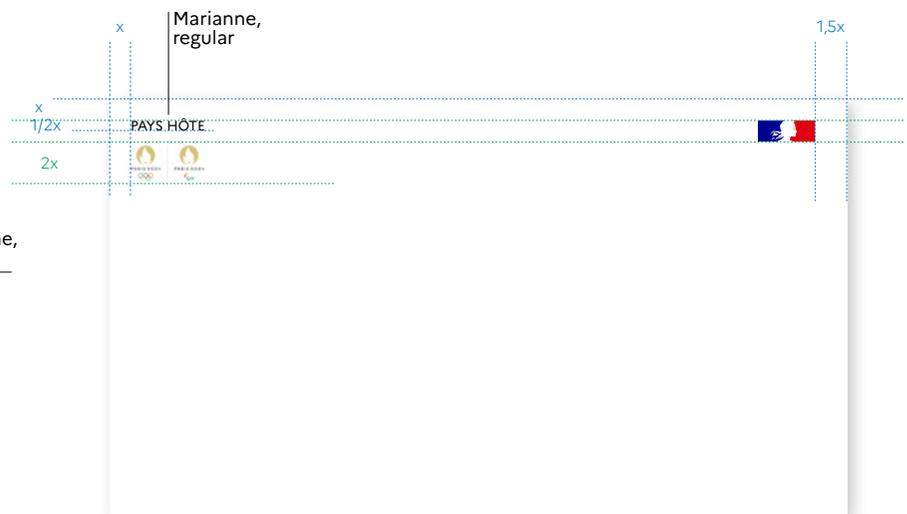
Le bloc avec les emblèmes Paris 2024 est situé sur un écran dédié, avant l'outro de la marque de l'État.
Il est également possible, mais facultatif, de positionner les emblèmes de Paris 2024 en filigrane tout au long de la vidéo, en haut à gauche de l'écran.

Les emblèmes Paris 2024 doivent **systématiquement être accompagnés de la mention « Pays hôte »** en typographie Marianne.

Outro



Filigrane (facultatif)



L'ÉTAT COMMUNIQUE SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

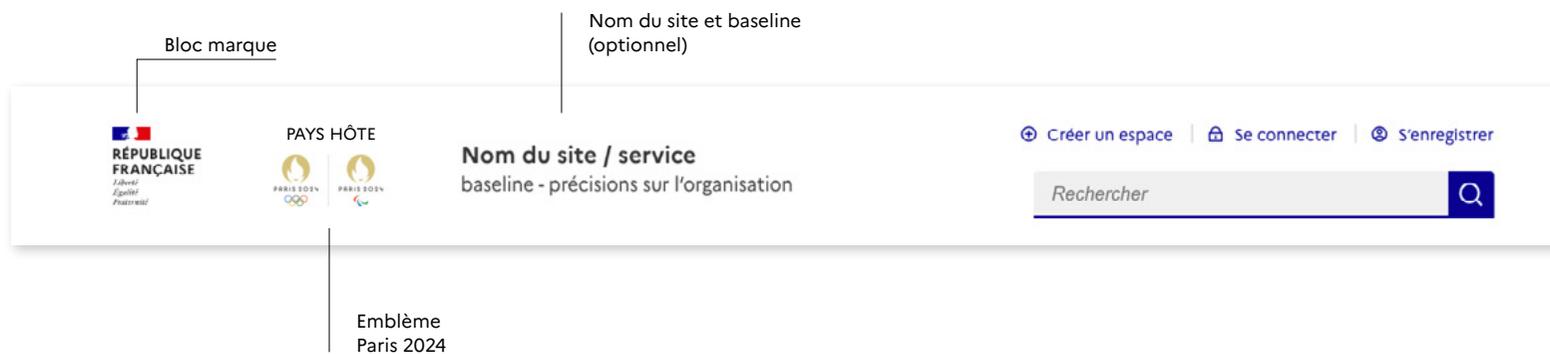
En-tête de site (Header)

Le bloc avec les emblèmes Paris 2024 se positionne en juxtaposition du bloc Marianne.

Dans le cas où l'en-tête du site comporterait un logo d'un opérateur ou d'une entité servicielle, celui-ci devra être dépriorisé, la présence de plus de deux logos étant

proscrite : c'est le nom du site ou du service qui devient porteur de cette information.

Pour plus d'information :
www.systeme-de-design.gouv.fr



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3	II L'ÉTAT COMMUNIQUE SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	13	III PARIS 2024 COMMUNIQUE SUR L'INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT	19
I PRINCIPES GÉNÉRAUX	5	1 Principe général	13	1 Principe général	19
1 Les emblèmes de Paris 2024 : présentation et composition	5	2 Affiche	14	IV RESSOURCES UTILES	20
2 Les emblèmes de Paris 2024 : utilisation des emblèmes olympiques, paralympiques et double	6	3 Posts réseaux sociaux	15		
3 Les emblèmes de Paris 2024 : couleurs	7	4 Vidéo	16		
4 Les emblèmes de Paris 2024 : taille minimale et zone de protection	8	5 En-tête de site (Header)	17		
5 Les emblèmes de Paris 2024 : les emblèmes encapsulés	9				
6 Principe d'endossement : mention du pays hôte	10				
7 Articulation des marques État et Paris 2024	11				

**PARIS 2024 COMMUNIQUER
SUR L'INVESTISSEMENT
DE L'ÉTAT**

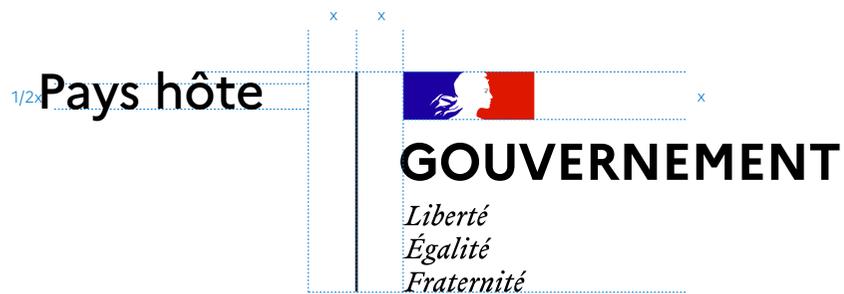
Principe général

Cette partie présente le cas de figure où :

- soit Paris 2024 est l'émetteur et communique sur l'investissement de l'État ;
- soit Paris 2024 et l'État portent ensemble une action de communication.

La charte graphique de Paris 2024 s'applique, le bloc-marque État s'affiche selon les principes de la marque État en mineure.

Le bloc-marque de la marque État est endossé par la mention « Pays hôte ».



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3	II L'ÉTAT COMMUNIQUE SUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	13	III PARIS 2024 COMMUNIQUE SUR L'INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT	19
I PRINCIPES GÉNÉRAUX	5	1 Principe général	13	1 Principe général	19
1 Les emblèmes de Paris 2024 : présentation et composition	5	2 Affiche	14	IV RESSOURCES UTILES	20
2 Les emblèmes de Paris 2024 : utilisation des emblèmes olympiques, paralympiques et double	6	3 Posts réseaux sociaux	15		
3 Les emblèmes de Paris 2024 : couleurs	7	4 Vidéo	16		
4 Les emblèmes de Paris 2024 : taille minimale et zone de protection	8	5 En-tête de site (Header)	17		
5 Les emblèmes de Paris 2024 : les emblèmes encapsulés	9				
6 Principe d'endossement : mention du pays hôte	10				
7 Articulation des marques État et Paris 2024	11				

Charte graphique de la marque Etat

→ disponible en ligne sur
gouvernement.fr/marque-Etat

Charte graphique des emblèmes Paris 2024

→ disponible en ligne sur
<https://sharing.oodrive.com/share-access/sharings/c5SCRuO7.fk3qkWkq>

